

Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)



Programme local de l'habitat intercommunal

Établi par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) ; c'est un document de programmation stratégique qui concerne l'ensemble des politiques publiques locales en matière d'habitat, aussi bien pour le parc social, le parc privé la gestion du parc existant et des nouveaux projets de construction de logements.

Ce programme définit les actions pour une durée de 6 ans et comprend cinq axes majeurs : amplifier et cibler les actions d'amélioration du parc existant ; accroître l'effort de production et détendre le marché ; diversifier l'offre en fonction des opportunités locales et des besoins identifiés ; impliquer les opérateurs et la population ; et engager un partenariat institutionnel.

Consulter le [Programme local de l'habitat intercommunal \(PLHI\)](#).